



## Médecine à deux vitesses, disparition du praticien... une étude pointe (aussi) les peurs des patients face à la télémédecine

À l'occasion du 11e Congrès de la télémédecine, les 6 et 7 décembre à Paris, le laboratoire MRM de l'Université de Montpellier a présenté les résultats d'une enquête intitulée « Les Français et la télémédecine »\*. Plus de 8 000 assurés y dévoilent l'intérêt mais aussi les peurs qu'ils éprouvent à l'égard de cette pratique parfois accusée de créer une médecine de seconde zone. Une pratique méconnue. Même inscrite aujourd'hui dans le droit commun du remboursement, la télémédecine souffre d'un manque de notoriété criant. Seuls 55 % des Français indiquent savoir en quoi consiste la pratique. Pire, moins d'un sur cinq (17,7 %) en a une connaissance précise. La raison de cette ignorance ? Le défaut de communication des professionnels de santé et des assureurs, à ce stade. Seulement 8,7 % des sondés ont entendu parler de la télémédecine par leur complémentaire et 5,2 % par leur médecin ou leur pharmacien. Le médecin habituel privilégié. Conséquence de cet anonymat relatif, un Français sur deux (51,9 %) se dit prêt à sauter le pas, et de préférence dans un contexte déjà très familier. 86,8 % des interrogés sont prêts à recourir à la téléconsultation pour obtenir ou renouveler une ordonnance avec leur généraliste traitant (contre 66,1 % avec un autre généraliste) et 73,3 % avec leur spécialiste habituel. Même sentiment pour l'obtention d'un conseil médical grâce à la télémédecine. C'est « oui » à 89 % avec leur généraliste habituel (contre 57,8 % avec un autre généraliste) et à 82,2 % avec leur spécialiste (contre 60,3 % avec un autre). La crainte d'une « médecine pour les pauvres ». Pour ce sondage, les assurés interrogés ont été invités à s'exprimer « en saisie libre » sur leur ressenti quant au développement de la télémédecine. Deux craintes apparaissent principalement. L'une a trait à la perte de relation et de contact direct avec le praticien (fragilisation du colloque singulier). Les interrogés expriment leur peur de voir, à terme, ce type de pratique remplacer leur médecin, notamment pour des raisons économiques (réduction des coûts). À ce titre, ils craignent une « dégradation » du diagnostic et la « mise en péril » du secret médical. Une citation est mise en exemple : « Rien ne remplace le dialogue et la consultation concrète en direct avec la personne. Il faut arrêter avec l'internet et les robots qui aident l'homme, d'accord, mais ne le remplaceront jamais. » L'autre crainte reflète la peur de voir la télémédecine diviser les Français devant l'accès aux soins. Son essor entraînerait la création d'une « médecine pour les pauvres » alors que se maintiendrait en parallèle une pratique classique, réservée aux assurés les plus aisés. « La télémédecine ne doit ni devenir la médecine des pauvres et des isolés, ni une médecine banalisée », prévient l'un des répondants. Mais les mérites de la télémédecine sont aussi salués. Elle pourrait permettre de désengorger les urgences en soignant la « bobologie ». Mieux, certains la voient comme « une médecine d'avenir qui deviendra aussi efficace et rapide, voire plus que la médecine traditionnelle ».\* Enquête réalisée par **CarteBlanche** Partenaires, la Société française de télémédecine (SFT), l'Université de Montpellier et son laboratoire MRM en partenariat avec France Assos Santé et Formatic Santé, administrée sur Internet (par le biais des complémentaires santé) entre juillet et octobre 2018 auprès d'un échantillon de 8 050 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus et de catégories socioprofessionnelles différentes.